Image not found or type unknown

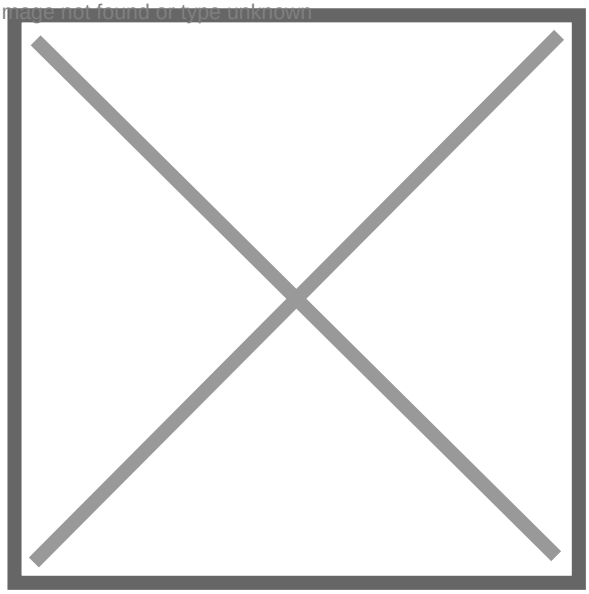

Séparation concubinage, maison commune

Par **Lookina58**, le **09/04/2017** à **22:36**

Bonjour,

Je me sépare de mon concubin. Nous avons une maison achetée à nos 2 noms (crédits, pas d'apport). Monsieur veut garder la maison, je suis ok, nous somme donc allés voir un Notaire qui me dit que je n'ai le droit à rien. Je trouve ça bizarre, je suis allée, seule, voir un autre notaire qui lui dit que j'ai le droit à quelque chose. Qui a raison ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **09/04/2017** à **22:47**

Bonsoir,
Cela dépend du prix d'achat frais inclus et du montant de prêt restant ?û, par rapport à l'évaluation à ce jour, mais vous ne donnez aucun chiffre?

Par **Lookina58**, le **09/04/2017** à **23:11**

Prix d'achat 120 000€ reste a payer 110 000€ , et d'après sa le 2eme notaire ma dit que mr me devrait 5 000€

Par **Visiteur**, le **09/04/2017** à **23:21**

Les frais d'acquisition inclus ?

Par **cocotte1003**, le **10/04/2017** à **05:45**

Bonjour, avez vous pensé à voir l'organisme de crédit car il va falloir vous désolidariser du prêt et ils ne sont pas obligés de le faire, cordialement

Par **Lag0**, le **10/04/2017** à **08:09**

Bonjour,
Quelles sont les parts de propriété ? 50/50 ou autre ?
Avez-vous une évaluation actuelle de la maison ?

Par **Lag0**, le **10/04/2017** à **08:11**

[citation] avez vous pensé à voir l'organisme de crédit car il va falloir vous désolidariser du prêt et ils ne sont pas obligés de le faire[/citation]
Il y a d'autres possibilités. Par exemple, monsieur prend un nouveau crédit à son nom et l'ancien est soldé.

Par **Kiki54**, le **10/04/2017** à **22:21**

Bonsoir je suis moi même séparée et on avait acheter une maison a deux soit 50/50 et la banque doit vous donner votre part qui vous revient je me suis désolidariser du prêt on avait acheter la maison 88 000 € en 2013 et la banque ma donné 14000€ en 2015 je suis plus sur le prêt de la maison
Cordialement.

Par **Lag0**, le **11/04/2017** à **07:01**

Bonjour Kiki54,
Je ne vois pas bien ce que la banque vient faire dans votre histoire ? Ce n'est pas la banque qui vous a racheté votre part de la maison, si ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **Lookina58**, le **11/04/2017** à **11:26**

Bonjour, la maison acheté a 50-50, la banque est ok pour que monsieur garde le crédit donc de me désolidariser.NOn la maison na pas était estimée pour le moment.

Par **Kiki54**, le **15/04/2017** à **19:54**

bonjour c bien la banque qui s'occupe pour désolidariser quelqu'un d'un prêt, la banque m'a redonner ma part pour le prêt de la maison. OUI Lookina58, donc votre ex garde la maison vous vous désolidariser du prêt. cordialement.

Par **BrunoDeprais**, le **15/04/2017** à **20:15**

Ce n'est pas une question de montants, mais de droit.
La maison est au deux noms, on commence par là. il y a aussi les ratios de propriété.
Donc si votre ex, veut garder la maison, il doit racheter votre part, afin d'en devenir l'unique propriétaire, et vous de vous désolidariser de ce bien.
Ensuite seulement vient le problème du crédit.
Il est fort à parier que votre ex et vous, y seront de votre poche, dans tous les cas de figures et selon comment vous présentez le problème, car ni les notaires ni les banquiers ne travaillent gratos.

Par **Visiteur**, le **15/04/2017** à **21:12**

Bonsoir Lookina,
Ce n'est que lorsque la maison aura été estimée que vous saurez vraiment si quelque chose ou rien, vous est dû !

Par **Lag0**, le **16/04/2017** à **16:53**

[citation]bonjour c bien la banque qui s'occupe pour désolidariser quelqu'un d'un prêt, la banque m'a redonner ma part pour le prêt de la maison. OUI Lookina58, donc votre ex garde la maison vous vous désolidariser du prêt. cordialement.[/citation]
Non, ce n'est pas comme cela que ça se passe !
Comme expliqué plus haut, dans le cas d'un bien acheté à deux, pour qu'il n'y ait plus qu'un propriétaire, il faut que l'un rachète la part de l'autre. Et c'est celui qui achète qui paie la part de l'autre, pas la banque.
La banque n'intervient que si l'autre, pour racheter cette part, emprunte l'argent.
Ca n'a pas de sens de dire "la banque m'a redonner ma part pour le prêt de la maison"...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés